

juillet 2018

Ensemble

les infos d'Alexandra



TNC :

**un trop perçu sur la fiche de paye !
C'est bien, mais...**



Le syndicat CFTC-CFE/CGC a interpellé la Direction de l'Education et de la Solde concernant de flagrantes erreurs de calcul sur les feuilles de salaire de certaines TNC.

Les personnes concernées vont recevoir un courrier de l'Administration précisant la marche à suivre afin de résoudre le désagrément.

En ce qui concerne les salaires de juillet et d'août, l'Administration assure le rétablissement des indemnités conformes des agents.

La réponse de l'Administration :

seulement 5 agents TNC sont concernés.

Lors du passage au statut de stagiaire, le logiciel Azur les a mémorisés, à tort, à temps complet avec un rappel de salaire.

Les agents vont être contactés et recevront un courrier explicatif.

En ce qui concerne le remboursement du trop perçu, un titre de recette doit être émis et les agents devront donc rembourser à la Trésorerie.

C'est la procédure réglementaire, explique l'Administration.



ensemblecftccgcvdm@gmail.com